COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 16 au 22 Juin 2018

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets

1.1 Coopération 3

- [Vidéo] La COI et Maurice accueilleront la cellule régionale de l'Onu sur la sécurité et la paix
- Signature d'accord entre les Nations Unies et la Commission de l'océan Indien : " Nou pé prépare lavenir à long terme du pays" affirme le ministre Lutchmeenaraidoo
- Accord COI-UNDPA : Maurice plaide pour les PIED
- Coopération régionale / Signature d'un protocole d'accord entre la COI et l'ONU
- Seychelles et Comores : les archipels s'offrent leur ciel

1.2 Culture 8

- Fête de la musique : Industrie ou PME de la musique locale
- COI : lancement d'un appel à écriture du prix littéraire "le Prix Indianocéanie"
- [VIDÉO] La Commission de l'Océan Indien lance le Prix Indianocéanie
- Valoriser les talents artistiques régionaux à travers le Prix Indianocéanie
- La COI lance le Prix Indianocéanie

1.3 Énergie Renouvelable 15

- Commission de l'Océan Indien : Les sociétés d'électricité de la région prennent position sur les véhicules électriques
- Énergies durables : Les sociétés d'électricité de la région prennent position sur les véhicules électriques

II. Centres d'intérêts

1.1 Biodiversité Marine 19

- Année internationale des récifs coralliens à La Réunion avec la Réserve marine
- Coral making a come-back on Seychelles' Aldabra, but fish numbers down

1.2 Changement Climatique 23

- Changement climatique - Le privé participe aux paysages durables

1.3 Énergie Renouvelable 25

- Événement : Maurice capitale de l'énergie africaine

1.4 Tourisme 27

- Tourisme durable / Un secteur "incontournable" pour le développement du pays

15 Juin 2018

http://ionnews.mu/video-la-coi-et-maurice-accueilleront-la-cellule-regionale-de-lonu-sur-la-securite-et-la-paix-150618/

[Vidéo] La COI et Maurice accueilleront la cellule régionale de l'Onu sur la sécurité et la paix

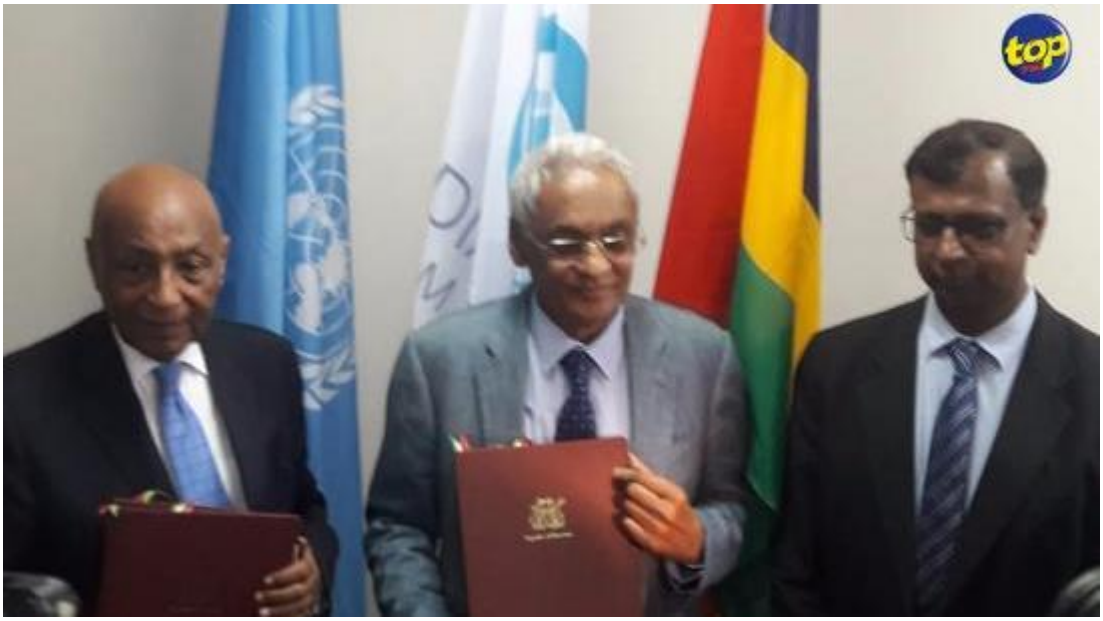
La cellule régionale pour la paix et la sécurité de l'Organisation des nations unies (Onu) s'installera à Maurice. Un accord-cadre en ce sens a été signé, le vendredi 15 juin, avec la Commission de l'océan Indien, qui l'accueillera en son siège, à Ebène.

La piraterie, un des sujets clés pour la région, a été au cœur des discussions. Présent pour l'évènement, l'assistant secrétaire général de l'Onu, Tayé-Brook Zerihoun, a assuré que le plan de lutte contre la piraterie fait partie du plan d'action de l'organisation.



https://www.youtube.com/watch?v=-a4ovwUv1hM

Signature d'accord entre les Nations Unies et la Commission de l'océan Indien : " Nou pé prépare lavenir à long terme du pays" affirme le ministre Lutchmeenaraidoo



C'est désormais la COI qui a été choisie par les Nations Unies pour s'occuper de la cellule régionale de paix et de sécurité des cinq îles qu'elle regroupe. L'accord a été signé, ce matin, entre le ministre des Affaires étrangères et le secrétaire général adjoint des Nations Unies, M. Tayé-Brook Zerihoun au Newton Tower à Port-Louis.

COI et ses Projets

Coopération

19 Juin 2018

le mauricien

https://www.lemauricien.com/article/accord-coi-undpa-maurice-plaide-pour-les-peid/

ACCORD COI-UNDPA

Maurice plaide pour les PEID

Le ministre des Affaires étrangères, Vishnu Lutchmeenaraidoo, a plaidé récemment pour une reconnaissance des Petits États Insulaires en Développement (PEID) au niveau des Nations unies.

«Les PEID ainsi que les États insulaires d'Afrique méritent une considération spéciale aux Nations Unies. Maurice joue un rôle actif auprès de la communauté internationale pour que la voix des petits États insulaires soit entendue comme elle se doit», a affirmé Vishnu Lutchmeenaraidoo dans le contexte d'une signature d'accord entre la Commission de l'Océan Indien, dont il est le président, et la Division des affaires politiques des Nations unies (UNDPA) représentée par le Secrétaire général adjoint des Nations unies, Tayé-Brook Zerihoun. Aux termes de cet accord, la COI abritera une cellule régionale de l'UNDPA qui bénéficiera à la région en termes de stabilité et de sécurité.

Le Chef de la diplomatie mauricienne s'est félicité de ce développement et a souligné le rôle primordial de Maurice et de la COI pour promouvoir un environnement sécurisant dans la zone. Le ministre des Affaires étrangères a rappelé la tenue de la conférence ministérielle sur la sécurité à Maurice au mois d'avril 2018 et qui a débouché sur des actions concrètes face aux risques sécuritaires de la région dont le trafic de drogues, les armes et la piraterie, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), le terrorisme, la pollution maritime et le pillage des ressources marines.



Le ministre des Affaires étrangères, Vishnu Lutchmeenaraidoo, et le SG adjoint de l'ONU, Tayé-Brook Zerihoun, signant un accord

Le nouvel accord UNDPA-COI va dans le droit fil du renforcement des moyens de la région pour lutter contre la criminalité organisée et favoriser les conditions d'un développement durable des États membres de la COI.

Pour Maurice qui revendique résolument son statut d'État océan, l'enjeu est de taille. Il en est de même pour l'ensemble des pays de la COI, compte tenu de leur vulnérabilité insulaire et de leurs capacités inadéquates.

Coopération

La Gazette des Comores

22 Juin 2018

http://lagazettedescomores.com/soci%C3%A9t%C3%A9/coop%C3%A9ration-r%C3%A9gionale-/-signature-d%E2%80%99un-protocole-d%E2%80%99accord-entre-la-coi-et-l%E2%80%99onu-.html

Coopération régionale / Signature d'un protocole d'accord entre la COI et l'ONU

Les secrétariats de la Commission de l'Océan Indien et de l'Organisation des Nations Unies signent un protocole d'accord qui vise à renforcer le dialogue politique et la coopération entre les deux parties.

Le ministre des Affaires étrangères de Maurice et président du Conseil de la Commission de l'océan Indien (COI), Hon. Vishnu Lutchmeenaraidoo, a signé en fin de semaine avec le sous-secrétaire général des Nations Unies aux affaires politiques, M. Tayé-Brook Zerihoun, un protocole d'entente entre la COI et les Nations Unies. Il vise à renforcer le dialogue politique et la coopération entre le secrétariat général de la COI et le secrétariat des Nations Unies dans les domaines de la stabilité politique, de la sécurité maritime ou encore de la prévention contre l'extrémisme violent, entre autres.

Comme preuve du resserrement effectif des liens entre les deux organisations, le président du Conseil de la COI a évoqué l'opportunité pour le département des affaires politiques des Nations Unies d'ouvrir un bureau sous régional à Maurice. « La signature de ce protocole d'entente avec le Secrétariat général des Nations unies s'inscrit dans un mouvement plus large visant à améliorer la sécurité et la stabilité globale de la région », souligne Vishnu Lutchmeenaraidoo. Ainsi, ce document pose un nouveau jalon dans l'action de la COI en faveur de la sécurité en Indianocéanie et est une reconnaissance de la crédibilité et de la valeur ajoutée de notre organisation de la part des Nations unies. « Tout ne peut être pensé et piloté depuis New York », a indiqué de son côté Tayé-Brook Zerihoun, soulignant ainsi « l'importance fondamentale d'une coopération poussée avec les organisations régionales pour répondre concrètement aux enjeux spécifiques de chaque zone ».

A cet égard, il a mis en exergue le focus spécifique qui pourrait être donné aux Etats insulaires de l'Afrique austral membre de la Commission de l'océan Indien. Avec ce protocole d'entente qui suit celui signé avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime lors de la Conférence ministérielle sur la sécurité maritime en avril dernier, c'est la coopération globale de la COI avec le système des Nations unies qui s'amplifie et s'approfondit.

MY

Seychelles et Comores : les archipels s'offrent leur ciel

Les Comores et les Seychelles viennent de signer un accord relatif aux services aériens nous dit, afrik.com. Désormais, Air Seychelles dispose d'un accès illimité au ciel des Comores et réciproquement. Le petit couac dans l'échange, signé sous l'égide de la commission de l'océan indien, c'est que l'archipel des Comores ne dispose pas, pour l'instant, de compagnie aérienne.

Air Seychelles a l'intention d'effectuer un vol par jour en direction des Comores.

Fête de la musique : Industrie ou PME de la musique locale



La vente des CD de Désiré François et Mr Love a baissé de moitié.

La Fête de la musique, c'est le jeudi 21 juin. Si le secteur musical est des plus bouillonnants, quatre producteurs affirment qu'il reste l'un des plus mal lotis. Certains affirment qu'on ne peut pas encore parler d'industrie, mais que le terme « PME » serait plus approprié.

Jimmy Veerapin, Culture Events & Production : « Les ventes de Mr Love et Désiré François ont diminué de moitié »

Avec la baisse de vente des CD, la planche de salut, c'est le live. Concerts, mais aussi soirées d'entreprises, mariages, anniversaires. « Bizin trasé. Mo napa koné kouma lézot fer », dit Jimmy Veerapin. Se produire au moins deux fois la semaine peut rapporter, « entre Rs 15 000 et Rs 20 000 ». Il regrette que l'État ne propose que « deux live par an, le Festival International Kreol et la fête de l'Indépendance ». Comparé à l'industrie du film, l'industrie musicale est délaissée, note-t-il. « Les ventes de chanteurs comme Mr Love et Désiré François ont diminué de moitié ». Il affirme que la tranche d'âge encore susceptible d'acheter des CD est celle des 35 à 50 ans. « Après 50 ans, les gens disent qu'ils ne veulent pas écouter la musique des jeunes ». Les plus jeunes se tournent vers Internet et n'achètent pas de CD. « Demandez autour de vous combien de personnes ont acheté un CD original depuis le début de l'année ».

Stephan Jauffret-Rezannah, Jorez Box : « Quelle industrie ? C'est une PME de la musique locale »

« Il n'existe pas réellement une industrie musicale à Maurice. C'est plus une PME de la musique locale. Nous sommes plus proches du modèle artisanal que professionnel ». Stephan Jauffret-Rezannah est d'avis que nous cultivons « une philosophie de l'amateurisme. On trace sa route pour

survivre et exister ». Selon lui, une jeune génération de producteurs travaille pour structurer le milieu musical et professionnaliser les acteurs culturels. Le but : « arriver à un modèle qu'on pourra appeler industrie musicale ». Il estime que la priorité, c'est la formation. « Le statut d'artiste n'aura tout son sens qu'après cette étape, pas avant ». Les maigres subventions de l'État force le milieu à ne compter que sur ses fonds propres et le secteur privé. Il souligne que le marché de musique mauricien (Momix) s'est fait avec le soutien du privé et de la Commission de l'océan Indien. Le marché de la musique à La Réunion (Iomma) est soutenu à plus de 50 % par l'État. « Ici, les décideurs ne comprennent rien à la chose musicale, comment leur expliquer l'importance d'un marché de musique et le besoin de formations ? » Son espoir : les subventions du National Art Fund.



Les producteurs Gérard Louis et Richard Hein.

Gérard Louis de Geda Music : « Depuis quatre ans, mes activités de producteur ne sont plus rentables »

« Depuis quatre ans, mes activités de producteur ne sont plus rentables. Si mo ti gagn enn lot zafer ki raport plis, mo ti pou aret ar prodiksion ». Constat accablant de Gérard Louis. Il fait les comptes pour un concert au J&J Auditorium. Location de la salle : Rs 575 000, son et lumière inclus. Pour des effets supplémentaires : Rs 50 000. Le cachet des artistes qui tourne autour de Rs 180 000, dépendant de leur réputation. Les frais administratifs (Rs 33 000 pour la police, autour de Rs 45 000 pour l'ambulance, les pompiers et la MASA). En tout : Rs 883 000. Sans oublier la location de la salle pour les répétitions et le transport à Rs 30 000, la collation pour toute l'équipe à Rs 20 000, la conception de l'affiche de l'événement à Rs 20 000 et les publicités à Rs 10 000. Total : Rs 943 000. « La vente des billets ne couvre pas les frais », affirme Gérard Louis. Pour le J&J Auditorium, c'est 2 000 places payantes. Le reste est offert aux sponsors. Cela fait «600 places à Rs 500, 900 places à Rs 400 et 600 places à Rs 300 ». Recettes : Rs 840 000.

Richard Hein de Studio Kapricorn : « Le disque n'est plus un business, il est devenu une carte de visite »

« Faire des disques aujourd'hui, c'est pour continuer d'exister en tant qu'artiste et non pas pour se faire de l'argent », affirme Richard Hein. « Le disque n'est plus un business, il est devenu une carte de visite ». Une carte de visite qui coûte cher, mais qui est indispensable, selon le producteur. Selon lui, la musique live n'est pas une solution à long terme. Un artiste qui a fait un tube reçoit plein d'invitations pendant un moment, après ce n'est

plus le cas. « On ne peut pas dire qu'il y a vraiment une industrie musicale à Maurice. Le secteur est mal organisé, on se rapproche plus de l'artisanat que de l'industrie. Nous sommes encore amateurs ». Richard Hein affirme que c'est pour trouver des solutions qu'il s'est porté candidat à l'élection du board de la MASA. Il a été élu dans la catégorie producteur. Il rappelle que depuis 1997, la loi concernant la diffusion publique n'est pas appliquée. L'application de cette loi aurait pu combler les pertes subies à cause de la chute de la vente des CD.

À l'officiel : Ce que les autorités proposent

Ce jeudi, jour de la Fête de la musique, aura lieu l'inauguration d'une médiathèque à la Bibliothèque nationale. Il s'agit d'une collection de 5 000 CD et DVD. La Bibliothèque nationale aura quatre ordinateurs où le public pourra écouter et regarder ces chansons. La médiathèque était l'une des mesures du Budget 2017-2018. Le but : préserver le répertoire de chansons folkloriques. Du séga, au geet gawai, en passant par le qawwali. Le conservatoire de musique François Mitterand propose une scène ouverte, le dimanche 24 juin, entre midi et 14 h 30. La journée se terminera par un concert gratuit à partir de 15 heures.

COI : lancement d'un appel à écriture du prix littéraire "le Prix Indianocéanie"



Le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, Hamada Madi, a lancé ce matin un prix littéraire baptisé "le Prix Indianocéanie". Cette manifestation littéraire a pour but de valoriser le patrimoine commun des cinq îles membres de la Commission de l'océan Indien, notamment, l'Île Maurice, l'Île de la Réunion, les Seychelles, l'Union des Comores, et Madagascar.

Le Prix Indianocéanie, réalisé avec l'appui du Département de la Réunion et le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie, vise aussi à promouvoir les talents artistiques régionaux. Une œuvre littéraire originale d'un auteur des îles de l'Indianocéanie sera par la suite récompensée. Le dossier d'inscription est accessible sur le site de la COI. Date limite pour la soumission des manuscrits, vendredi 31 août.

Posted by Dasa Appalasawmy

[VIDÉO] La Commission de l'Océan Indien lance le Prix Indianocéanie

Le secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien, Hamada Madi, a lancé ce mercredi 20 juin un prix littéraire baptisé "le Prix Indianocéanie". Cette manifestation littéraire a pour but de valoriser le patrimoine commun des cinq îles membres de la Commission de l'Océan Indien, notamment l'île Maurice, l'île de la Réunion, les Seychelles, l'Union des Comores et Madagascar.

Le point avec Mehryne Annoar avec le récit de Reeya Rambojun
Posted by r.rambojun



Valoriser les talents artistiques régionaux à travers le Prix Indianocéanie



Amoureux de l'écriture, passionné et inspiré par votre île, la Commission de l'océan Indien et le Département de La Réunion ont lancé, ce mercredi 20 juin, le Prix Indianocéanie. Ce prix est un appel à écritures réservé aux résidents des îles membres de la COI : l'île Maurice, Madagascar, La Réunion, les Comores et les Seychelles, et ayant plus de 18 ans. Cette manifestation littéraire n'est pas un concours, a tenu à préciser le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, Hamada Madi. La création du Prix Indianocéanie, est une ouverture sur un nouvel horizon pour l'action de la COI dans le domaine culturel, dont le but est de valoriser les talents artistiques de la région. Il est aussi en ligne avec l'objectif de la COI qui est de mettre en valeur le patrimoine culturel de ses îles.

Que vous soyez débutant ou auteur confirmé, il vous faudra faire preuve d'originalité pour séduire le jury. Toutes les écritures sont concernées : contes, nouvelles, essais, romans, théâtre, recueils de poésie. Votre manuscrit devra comporter 20 à 100 pages et doit surtout être inédit. Le français reste la langue privilégiée car elle est commune aux cinq îles. La date limite de soumission est le 30 août 2018. Le Prix Indianocéanie est une opportunité à la création en s'inspirant de cet espace géographique, culturel, linguistique et ainsi valoriser cette identité commune. Le texte primé sera édité à 300 exemplaires et son auteur recevra un prix de 1000 euros.

L'organisation du Prix Indianocéanie est une initiative culturelle issue d'un partenariat entre la COI et le Conseil départemental de La Réunion et bénéficie du soutien de l'Organisation Internationale de la francophonie et de Rogers Aviation à travers sa filiale BlueSky. La présentation de ce premier Prix Indianocéanie a vu la présence du Secrétaire général de la COI, de Véronique Espitalier-Noël, Chargée de mission à la COI, de Béatrice Sigismeau, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Réunion et de Patrick de Ravel, Customer Relationship Manager of Rogers Aviation. Le but est aussi d'inscrire ce prix dans la durée.

21 Juin 2018

http://www.mauriceactu.mu/2018/06/21/la-coi-lance-le-prix-indianoceanie/

La COI lance le Prix Indianocéanie



Le Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (COI), Hamada Madi, a lancé le 20 juin 2018, au nom des États membres de l'organisation, le Prix Indianocéanie.

Le Prix Indianocéanie, est une manifestation littéraire qui ouvre un nouvel horizon pour l'action de la COI dans le domaine culturel, visant la valorisation des talents artistiques régionaux. Cette manifestation littéraire est réalisée avec l'appui du Département de La Réunion, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'entreprise mauricienne BlueSky.

Le Conseil des ministres de la COI a adopté en 2013 une stratégie culturelle régionale dont l'un des axes principaux est de « promouvoir l'émergence des industries culturelles en assurant leur contribution économique et sociale dans le développement régional durable à travers des labels, concours, prix… ».

Ainsi, la COI mène depuis 2014 un vaste chantier de reconnaissance et de mise en valeur du patrimoine culturel dans ses îles. Aujourd'hui, la COI poursuit son action avec ce prix qui récompensera une œuvre littéraire originale d'un auteur de l'Indianocéanie. Le Secrétaire général de la COI encourage ainsi tous les habitants résidant dans les îles de l'Indianocéanie, de plus de 18 ans, à proposer une œuvre dans le cadre de cet appel à écritures, inédit dans la région.

La Rédaction Maurice Actu

outremers 360°

18 Juin 2018

http://outremers360.com/economie/commission-de-locean-indien-les-societes-delectricite-de-la-region-prennent-position-sur-les-vehicules-electriques/

Commission de l'Océan Indien : Les sociétés d'électricité de la région prennent position sur les véhicules électriques



©Jacques Demarthon / AFP

Ce 18 juin à l'Île Maurice, les sociétés d'électricité des Etats membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) ont clarifié leur position par rapport au déploiement des véhicules électriques dans la région par le biais d'un « position paper », présenté lors du premier Forum régional des énergies durables qui s'est tenu le mois dernier à Maurice, annonce dans un communiqué la COI.

Réunis au sein du Club des électriciens établi dans le cadre du programme ENERGIES, mis en œuvre par la Commission de l'Océan Indien et financé par l'Union européenne, les compagnies d'électricité « voient dans la promotion de la voiture électrique un affichage fort en faveur de l'électricité : énergie propre, souple et performante ». Elles soulignent toutefois que « le véhicule 100% électrique n'a de sens que s'il peut trouver son énergie électrique à partir d'une ressource primaire qui ne soit pas thermique ». En effet, le « position paper » fait remarquer que la prise de décision autour du déploiement des véhicules électriques doit s'appuyer « sur un bilan environnemental et économique complet », notamment en ce qui s'agit du recyclage des batteries, de la production électrique utilisée lors de la recharge et les contraintes pour le réseau public de distribution, entre autres.

Comme l'explique le chef du programme ENERGIES, Denis Levy, l'introduction de véhicules électriques dans la région aura des implications pour nos systèmes électriques insulaires. « Il y a actuellement dans nos Etats membres, un certain nombre d'acteurs économiques qui poussent au développement des véhicules électriques. La majorité de la production électrique est tributaire des énergies fossiles, ce qui pose un problème. S'il

n’est pas conditionné par la recharge en énergie verte, le développement des véhicules électriques va entrainer une augmentation de la consommation d’énergies fossiles et des rejets de CO2 ».

Et d’ajouter qu’en prenant position sur la question, les sociétés d’électricité souhaitent mettre en garde « les décideurs politiques et acteurs économiques contre les dangers d’un développement non-harmonieux et non-réfléchi des véhicules électriques ». Le Club des électriciens, qui regroupe notamment la MA-MWE (Comores), EDF Réunion (France/Réunion), la JIRAMA (Madagascar), le CEB (Maurice) et la PUC (Seychelles), se réunira pour la troisième fois aux Seychelles le 31 juillet, alors que l’Association des régulateurs d’énergie de la région créée lors du Forum régional des énergies durables se rencontrera pour la première fois la veille.

La Gazette des Comores

http://lagazettedescomores.com/economie/energie-/-les-soci%C3%A9t%C3%A9s-d%E2%80%99%C3%A9lectricit%C3%A9-de-la-coi-prennent-position-sur-les-v%C3%A9hicules-%C3%A9lectriques-.html

MIDI Madagasikara

http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2018/06/20/vehicules-electriques-dans-la-coi-le-oui-mais-des-societes-delectricite/

Al Wihda

https://www.alwihdainfo.com/Les-societes-d-electricite-prennent-position-sur-les-vehicules-electriques_a64517.html

AP GROUP MENA NEWSROOM

http://aposource.go-demo.com/press/les-societes-delectricite-prennent-position-sur-les-vehicules-electriques?lang=fr

news PRESS AGENCE NEWS PRESS

http://www.newspress.fr/Communique_FR_308604_5825.aspx

MAURICEACTU

http://www.mauriceactu.mu/2018/06/18/les-societes-delectricite-prennent-position-sur-les-vehicules-electriques-2/

lexpress.mu

18 Juin 2018

https://www.lexpress.mu/article/333628/energies-durables-societes-delectricite-region-prennent-position-sur-vehicules

Énergies durables : Les sociétés d'électricité de la région prennent position sur les véhicules électriques



Les véhicules électriques sont appelés à trouver leur énergie à partir d'une ressource primaire qui ne soit pas thermique.

La voiture propre est au centre des préoccupations de la région. Les sociétés d'électricité des États membres de la Commission de l'océan Indien (COI), regroupées au sein du Club des électriciens, viennent de prendre position à ce sujet lors de la présentation d'un « position paper », le mois dernier, à l'occasion du premier forum régional des énergies durables, tenu à Maurice. C'est ce qui ressort d'un communiqué de la COI, paru hier.

Ces sociétés d'électricité travaillent dans le cadre du programme ÉNERGIES, de la COI, et financé par l'Union européenne. Elles y voient une détermination étatique pour aller vers la voiture verte, avec une énergie électrique « propre, souple et performante ». Les sociétés soulignent toutefois que « le véhicule 100 % électrique n'a de sens que s'il peut trouver son énergie électrique à partir d'une ressource primaire qui ne soit pas thermique ».

Denis Levy, chef du programme ÉNERGIES, explique que l'introduction de véhicules électriques dans la région aura des implications pour nos systèmes électriques insulaires. « Il y a actuellement dans nos États membres un certain nombre d'acteurs économiques qui poussent au développement des véhicules électriques. La majorité de la production électrique est tributaire des énergies fossiles, ce qui pose un problème. S'il n'est pas conditionné par la recharge en énergie verte, le développement des véhicules électriques va entrainer une augmentation de la consommation d'énergies fossiles et des rejets de CO_2 ».

En prenant position sur ce sujet, les sociétés d'électricité mettent en garde « les décideurs politiques et acteurs économiques contre les dangers d'un développement non-harmonieux et non-réfléchi des véhicules électriques ». Le Club des électriciens tiendra sa prochaine réunion le 31 juillet, aux Seychelles.

Témoignages

16 Juin 2018

https://www.temoignages.re/developpement/environnement/annee-internationale-des-recifs-coralliens-a-la-reunion-avec-la-reserve-marine,93328

Année internationale des récifs coralliens à La Réunion avec la Réserve marine - La Réserve Marine rappelle les enjeux et dévoile son plan d'actions



Conférence de presse de la Réserve marine.

2018 est l'année internationale des récifs coralliens. En charge de la protection de ces écosystèmes marins, la Réserve Marine de La Réunion a rappelé hier au cours d'une conférence de presse ses principales missions et dévoilé son plan d'actions pour sensibiliser la population.

L'évènement initié par les Nations-Unies est parti d'un constat alarmant : 20 % des récifs coralliens ont déjà disparu et 30 % sont menacés, à l'échelle de la planète. Or, le déclin des récifs entraine non seulement celui des espèces animales et végétales marines, mais menace également les activités humaines et économiques qui en dépendent dans l'eau comme sur le littoral. « Sans barrière naturelle, il n'y a plus rien pour arrêter les vagues. A terme, c'est la disparition des activités nautiques, balnéaires, économiques, touristiques », explique Karine Pothin, directrice de la Réserve Naturelle Marine de La Réunion (RNMR). Les récifs coralliens et les écosystèmes associés subissent des pressions diverses, naturelles et humaines. « Le braconnage, les surpêches, le piétinement des coraux, mais aussi les pollutions de l'eau, qu'elles soient causées par l'homme ou par les coulées de boues que nous avons eues récemment », énumère la directrice.

Long de 40 kilomètres de côtes - du Cap La Houssaye à Saint-Paul, à la Roche aux oiseaux à l'Etang-Salé – le périmètre de la RNMR est ouvert à diverses activités dans plus de 90 % de son espace, dont 55 % accessibles à la pêche. Seul 6 % est sanctuarisé. La Réserve Marine est un organe de protection du milieu marin. Son rôle principal est donc de protéger et préserver le récif corallien, afin que l'équilibre marin redevienne ce qu'il était. L'homme faisant partie intégrante de ces environnements, la réserve exerce à la fois un rôle de réglementation des usages, afin d'en tirer des

bénéfices socio-économiques, que les usagers puissent profiter des richesses de la Réserve et ainsi offrir un avenir aux activités de pêche (la ressource en poisson dans certains endroits avait fortement diminué avant sa mise en place) et de bord de mer, tout en préservant ces écosystèmes fragiles. Observer le milieu, le protéger, coopérer avec les pouvoirs publics, le tissu économique, les usagers ; jouer son rôle d'alerte auprès des autorités et de police pour verbaliser lorsque nécessaire, sans oublier la sensibilisation de la population, celle des générations futures en particulier, telles sont les grandes missions de la quinzaine d'agents de la RNMR.

Le travail commence à porter ses fruits

En 2017, plus de 8 200 personnes ont été sensibilisées lors des différentes animations proposées (sentier sous-marin, animations nature, stands) et près de 5 000 scolaires. Autre axe, le GIP a distribué plus de 800 cartes autorisant la pêche professionnelle dans le lagon en 2017. Régulièrement, des réunions d'échanges avec les pêcheurs sont organisées. L'action de sensibilisation doit se poursuivre. Pour faire écho au message délivré par les Nations Unis, qui a déclaré 2018 « Année internationale des récifs coralliens » (IYOR), la Réserve Naturelle Marine de La Réunion met en œuvre un plan d'actions visant à mobiliser la population autour de ces questions. Une manière pour la structure d'appuyer encore sa contribution.

Si beaucoup reste à faire, que l'écosystème local est toujours déséquilibré, Karine Pothin estime que le travail engagé depuis plus de 10 ans n'a pas été vain. « Nous voyons les choses évoluer dans le bon sens, les usagers respectent davantage le milieu, les pêcheurs commencent à observer le retour de la ressource. Avec la mobilisation de tous, nous sommes optimistes sur un récif corallien en meilleure santé demain ».

Coral making a come-back on Seychelles' Aldabra, but fish numbers down



The Seychelles Islands Foundation on one of their marine monitoring surveys. (SIF)
Photo license

A recent monitoring programme on the reef of the Aldabra atoll has shown an increase in coral cover but a decline in fish numbers, an official of the Seychelles Islands Foundation (SIF) said. The coral cover, which is the percentage of reef that is covered by hard stony corals, showed a 51 percent increase in the fifth monitoring. A total of 7,546 fish were recorded on 59 sections, said the SIF's science and project coordinator, Jennifer Appoo, which "represents an overall decrease of fish abundance of 38 percent compared to the previous season." This was the second monitoring season carried out on Aldabra after the atoll experienced a devastating global coral bleaching between December 2015 and April 2016.

During the bleaching event, 51 percent of hard coral was lost from Aldabra's reefs and replaced by rubble and turf algae. Aldabra -- a UNESCO World Heritage site -- is a remote and fragile atoll over 1,000 km southwest of the main island of Mahe. The atoll is considered one of the most biologically diverse and undisturbed raised coral atolls in the world, hence its UNESCO World Heritage Site status. In a survey conducted by the Seychelles Islands Foundation at the end of 2016 showed that despite higher ocean temperatures killing off almost 50 percent of all hard corals and a more severe loss of soft corals, the corals in the region were already beginning to recover.

Aldabra's reef resilience was put down to two factors: firstly, sea temperatures in the area have not reached dangerous levels this year, allowing the corals a welcome reprieve from temperature stress. Secondly, Aldabra boasts an abundance of herbivorous fish such as parrot and surgeon fish - unlike the inner islands.

Appoo said the atoll offers a unique opportunity to study marine ecosystem composition, processes and changes over time in the absence of substantial human pressure. "Insights into how reefs such as Aldabra's respond to increased pressure will help to decide whether coral restoration should be considered at Aldabra or for other heavily impacted reefs," she said. The science and project coordinator at SIF said that the marine data from Aldabra serves as a baseline which is extremely important considering the increasing threats to coral reefs nationally, regionally and globally.



The incredible outer reef of Aldabra nominated for 'Marine National Park' and described by the Marine Spatial Plan as a High Biodiversity Protection. (SIF) Photo license: All Rights Reserved

On the question of the fish decline, Appoo said that herbivorous fish such as surgeonfish and parrotfish were the group that declined the most. As to what could be done to replenish the fish stock, Appoo said that on Aldabra the team "do not interfere with natural processes and try as much as possible to limit human impact and interference on the atoll." According to SIF in an interview last year, these are the two herbivores often found on the dinner plates of locals and visitors. SIF had said that it might be wise for the government to look at protecting these particular species from artisanal fisheries as they have the potential to keep the algae growth in check, thereby promoting coral recovery."

By: Daniel Laurence, Edited by: Betymie Bonnelame

L'Express DE MADAGASCAR

20 Juin 2018

https://www.lexpressmada.com/20/06/2018/changement-climatique-le-prive-participe-aux-paysages-durables/

Changement climatique - Le privé participe aux paysages durables



Michael O'Brien-Onyeka, directeur de Conservation Internationale, expliquant l'approche « Nature for climate ».

Le projet Paysages durables dans l'Est de Madagascar fait contribuer 35 millions de dollars au secteur privé. L'objectif consiste à maintenir les services éco-systémiques.

La Banque européenne d'investissement fait partie des entités d'exécution du projet Paysages durables dans l'Est de Madagascar. 35 millions de dollars assureront la viabilité du projet pendant dix ans. L'institution opèrera aux côtés de l'ONG Conservation Internationale, qui sera le principal financeur pour la partie publique, à hauteur de 18, 5 millions de dollars. « Le projet paysages durables dans l'Est de Madagascar vise à améliorer la résilience des petits agriculteurs vulnérables au changement climatique, réduire les émissions de gaz à effet de serre, dues à la déforestation.

Ce projet a également pour objectif de promouvoir les investissements du secteur privé dans la lutte contre le changement climatique », explique Zo Lalaina Rakotobe, de Conservation Internationale, lors du lancement officiel du projet, jeudi dernier à l'hôtel Colbert. Les termes de référence du projet impliquent un co-financement et seront axés, entre autres, sur l'approche participative, comme le souligne Michael O'Brien-Onyeka, directeur de Conservation Internationale.

Pilotage

« L'approche de l'ONG s'inspire du leitmotiv Nature for Climate. Cela induit à l'approche genre, la biodiversité, un plan d'utilisation des terres et l'amélioration de la résilience des communautés locales », souligne-t-il. Le secteur privé travaillera notamment dans l'amélioration de l'économie des ménages, l'agri-business ou encore la production durable. Le retour d'investissement est attendu entre deux et dix ans et mettra en œuvre un modèle de lutte contre la vulnérabilité des petits

agriculteurs en associant ainsi le secteur public et le secteur privé. D'après les explications, le projet Paysages durables dans l'Est interviendra dans la partie Est de l'Ile où le secteur privé interviendra le plus, tandis que le secteur public sera beaucoup plus opérationnel dans le corridor forestier Ambositra-Vondrozo et le corridor Ankeniheny Zahamena.

Le projet permettra d'éviter la déforestation de 683 000 ha de forêts naturelles d'importance mondiale, de réduire dix millions de tonnes d'émissions de gaz carbonique équivalant de gaz à effet de serre, de renforcer la capacité de deux cent soixante communautés de base, quinze mille ménages et cent cinquante mille individus dans la gestion des communautés, la gestion des aires protégées et le maintien des services éco-systémiques en général.

Un projet de telle envergure n'a pas encore mis en place un comité de pilotage et semble traîner dans ses démarches. Trop de précipitation pour le lancement alors que les Malgaches doivent s'unir mieux avec leurs terres comme l'a suggéré Zafimahaleo, dit Dama, fervent protecteur des paysans, présent à cette cérémonie de lancement.

Mirana Ihariliva

Événement : Maurice capitale de l'énergie africaine



Cette semaine, la péninsule du Morne se met aux couleurs du continent. Le 20e forum africain sur l'énergie démarre ce mardi 19 et s'échelonnera jusqu'au 22 juin. Il réunira quelque 2 000 professionnels et décideurs du monde énergétique, dont 300 conférenciers et 12 ministres.

L'objectif primaire est de faire le point sur le progrès accompli au cours des deux dernières décennies dans ce secteur en plein essor. Cette rencontre de haut niveau bénéficiera de la participation des têtes pensantes des secteurs public et privé. Les strates dans lesquelles opèrent les professionnels ayant répondu présents pour cet événement couvrent environ 60 % du monde énergétique.

Les développements et projets énergétiques mauriciens seront au cœur des discussions lors de la journée du mercredi. Hormis l'intervention principale d'Ivan Collendavelloo, Premier ministre adjoint, ministre de l'Énergie et des Services publics, Nirmala Nababsing, Senior Chief Executive dudit ministère, Mohammed Shamshir Mukoon, directeur-général par intérim du Central Electricity Board, Anbar Jowaheer, Team Leader International Cap de la MCB, Graham Sheward, Managing Director de SGS Mauritius et Philippe Ong Seng, Chief Executive Officer d'Urban Cooling, prendront aussi la parole.

Selon le calendrier couvrant les quatre jours d'activités, l'heure sera à la découverte de ce qui a été réalisé dans trois sous-secteurs de l'énergie. Pour le gaz, il sera question d'identifier les pays qui l'utilisent pour produire de l'électricité et les derniers marchés en date. Dans le volet consacré aux énergies renouvelables, les panélistes parleront des opportunités futures dans le domaine des énergies solaire, éolienne et hydroélectrique, entre autres. Sans finances, aucun développement ne peut être envisagé. Dans ce dernier volet, on parlera des attentes des financiers et des possibilités pour augmenter l'engagement des investisseurs du secteur privé.

La Gazette des Comores

19 Juin 2018

http://lagazettedescomores.com/economie/tourisme-durable-/-un-secteur-incontournable-pour-le-d%C3%A9veloppement-du-pays-.html

Tourisme durable / Un secteur "incontournable" pour le développement du pays



Djaffar Ahmed Said Hassane a officiellement lancé hier, l'Atelier national pour l'élaboration de la stratégie du tourisme durable aux Comores. Le vice-président chargé du Ministère de l'Economie, de l'Energie, de l'Industrie, de l'Artisanat, du Tourisme, des Investissements, du Secteur privé et des Affaires foncières espère faire du tourisme, un des secteurs prioritaires pour relancer l'économie et le développement social du pays.

Aux Comores, la filière touristique est restée paralysée pendant une dizaine d'années malgré le patrimoine très riche capable de faire du pays, un pôle important de tourisme alliant nature et découverte. « Le tourisme s'impose comme un secteur incontournable du développement économique et des échanges internationaux », a déclaré hier, Djaffar A.S Hassane qui affiche sa volonté de faire des Comores, une destination mondialement reconnue. Les priorités à venir sont, selon le ministère de tutelle, « l'amélioration de l'accessibilité de la destination Comores sur l'ensemble des îles de l'archipel et donner une grande visibilité à cette destination tant au niveau national qu'international, la gestion durable effective, la facilitation des investissements hôteliers et touristiques et la compétitivité accrue des services hôteliers et des prestations touristiques ».

« Le tourisme mondial est en croissance incessante depuis 6 ans et le nombre de voyageurs a quadruplé en 30 ans », explique le vice-président. Ce qui reste un défi majeur pour le pays car dans la région, les hausses sont considérables sauf pour les îles de la lune (19% pour Maurice en 3 ans et 32% pour les Seychelles). « Le développement du tourisme est donc à nos yeux un réel levier pour le développement économique et nous entendons bien faire tout ce qui est en notre pouvoir pour permettre son

développement dans des conditions propices de sorte à ce qu'il bénéficie à tous », promet Djaffar.

Dans son discours d'ouverture, le vice-président assure que la mise en valeur du secteur permettra au pays de tirer sa juste part afin de réduire le chômage en proposant une main d'œuvre de qualité accompagnée d'une offre touristique originale qui va s'inspirer des désirs et des besoins de la clientèle. « C'est pour réaffirmer cette volonté que le gouvernement comorien, par le truchement de la Vice-présidence en charge du ministère du Tourisme, a accédé à l'adhésion de l'Organisation Mondiale du Tourisme », montre-t-il.

Pour finir, M. Djaffar est revenu sur les avantages que peut tirer le pays avec la mise en valeur et le développement du secteur. « Nous savons que le tourisme, de part son caractère transversal, combine à la fois l'industrie, l'artisanat, le secteur privé et la société civile le foncier ainsi que le PME. (...) Notre ambition est de parvenir à l'élaboration d'une stratégie nationale du tourisme durable faisant du tourisme un des secteurs prioritaires permettant de déclencher une véritable dynamique de croissance économique et sociale et la création d'emplois décents ».

A.O Yazid